



perspective ouverte, après reconfiguration de la butte

# PARC COUTTET

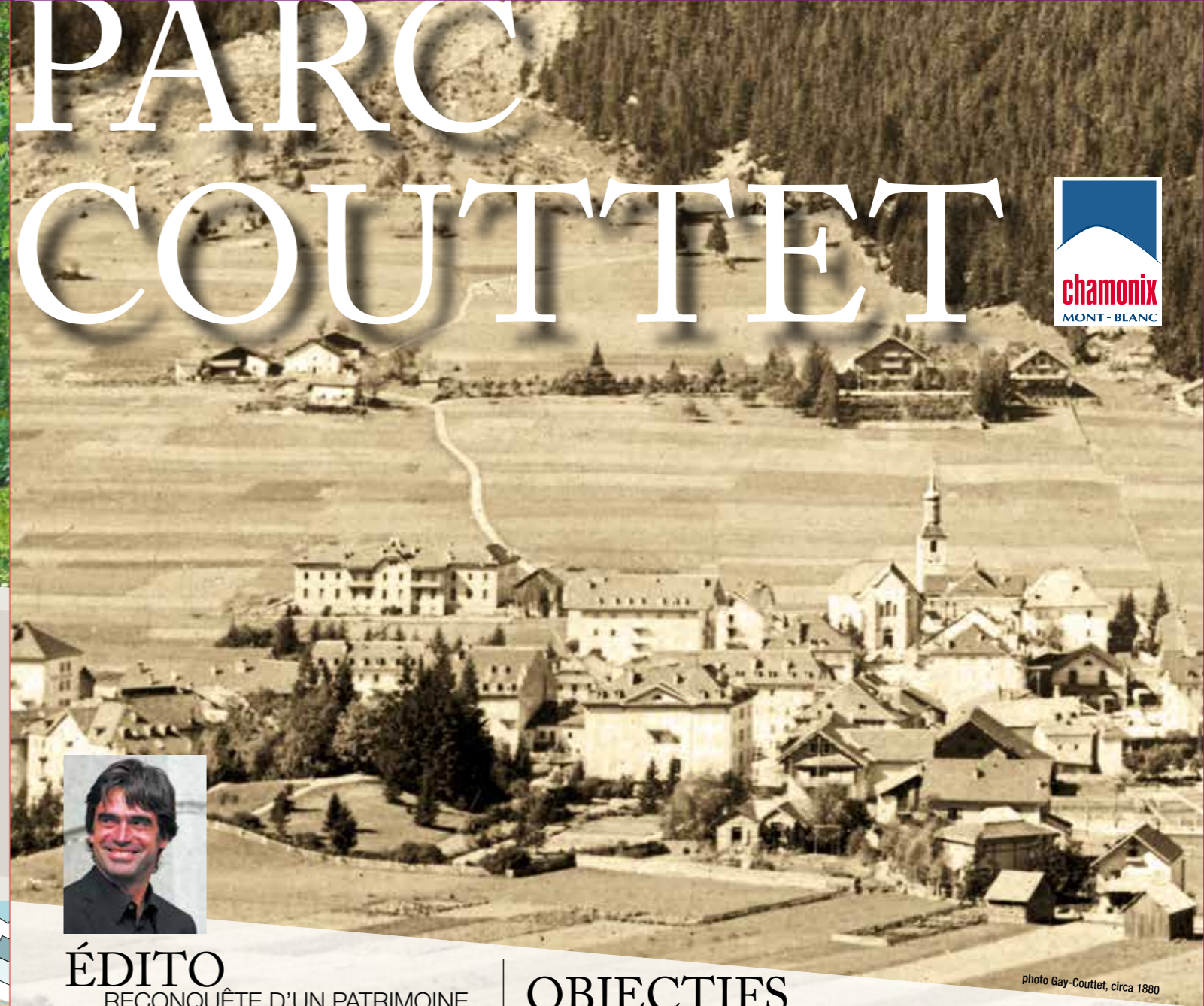


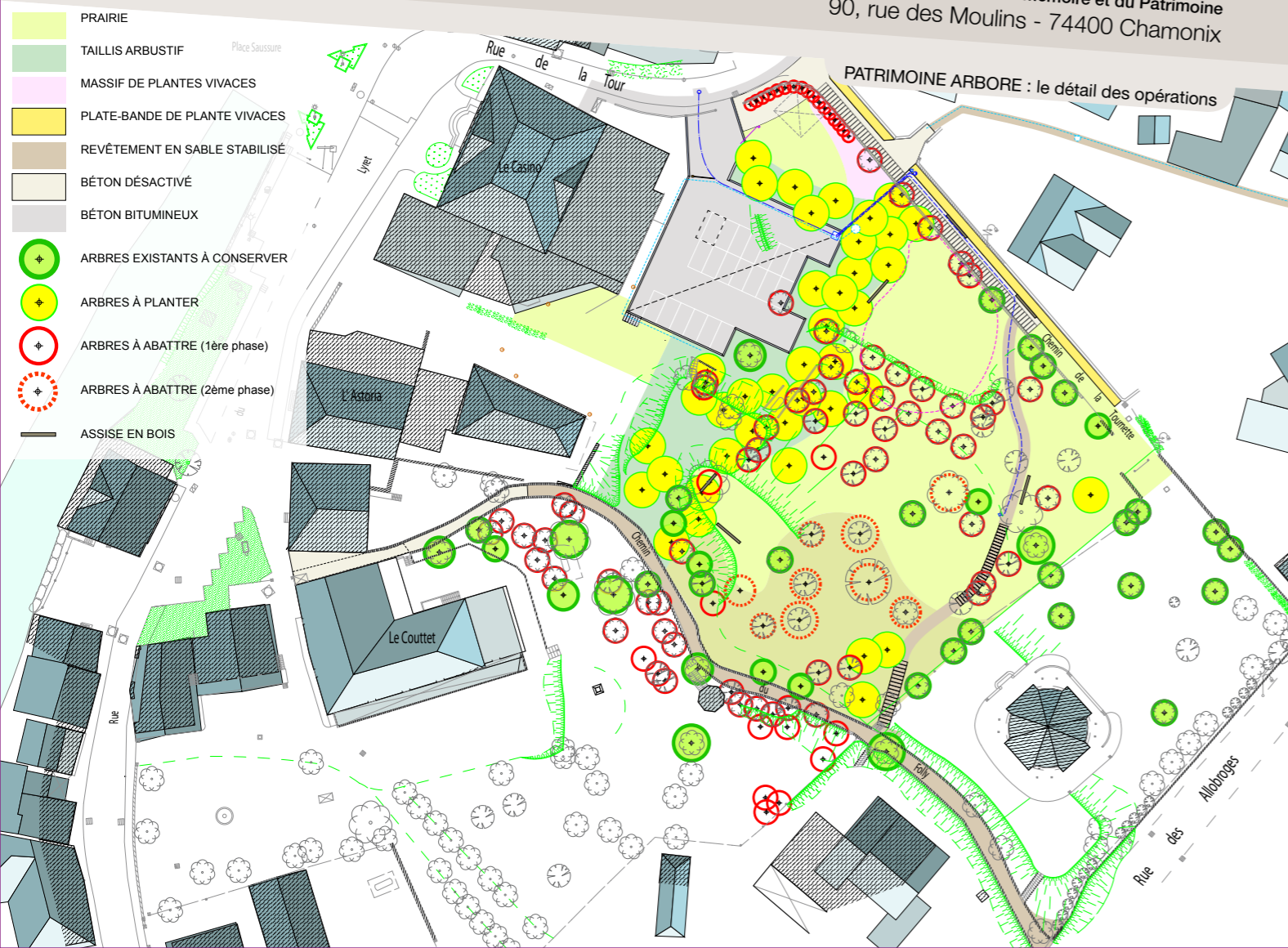
photo Gay-Couttet, circa 1880

## EXPOSITION

Dédiée au projet et à l'histoire du Parc, une exposition est organisée à la Maison de la Mémoire et du Patrimoine **du 2 octobre au 8 décembre**

horaires : 14h à 19h les mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche  
10h à 12h les mercredi et samedi  
entrée gratuite

Maison de la Mémoire et du Patrimoine  
90, rue des Moulins - 74400 Chamonix



## ÉDITO RECONQUÊTE D'UN PATRIMOINE

Le Parc du Couttet fait partie de ces sites qui ont fait l'histoire de notre vallée.

Témoignage du dernier épisode d'avancée des glaciers, la butte morainique aura aussi servi de belvédère et d'observatoire pour des générations d'amateurs et d'admirateurs du massif.

Malgré sa situation centrale, le parc n'a pas bénéficié, au cours des dernières décennies, de l'entretien et de l'attention qu'il méritait : le programme de réhabilitation qui vous est présenté a pour principale fonction de réparer cette négligence et de répondre à une attente forte. Il s'agit d'offrir à tous, et notamment aux familles, un lieu central propice à la détente et à la contemplation.

C'est ce qui a motivé le projet qui vous est présenté ici de manière synthétique et qui sera réalisé entre cet automne et la fin de l'été 2013, sachant que ces travaux s'inscrivent dans un plan global de rénovation du site élargi aux deux autres principaux témoins patrimoniaux du passé que sont l'Hôtel du Couttet et la villa de la Tournette. L'avenir de ces deux sites inclus dans le même périmètre est en préparation et vous sera présenté dans le courant des prochains mois.

Eric Fournier

maire de  
Chamonix-Mont-Blanc

## OBJECTIFS LES ENJEUX D'UN AMÉNAGEMENT

La réhabilitation du Parc du Couttet répond à un certain nombre d'objectifs : il s'agit avant tout de créer les conditions de la mise à disposition du public d'un site à la fois unique et historique qui appartient au patrimoine chamoniard. Le projet s'articule ainsi autour de cinq principales orientations :

- le réaménagement d'un espace de détente accessible à tous ceux qui sont désireux de profiter d'un lieu à la fois central et isolé, au cœur du Chamonix historique
- un traitement paysager qui garantisse à la fois la sécurisation du site et son rôle d'espace vert
- la restauration de la fonction d'observatoire et de contemplation du massif
- la préservation du site géologique : la butte morainique, vestige unique du dernier front glaciaire (11 000 avant J.C.)
- l'amélioration des cheminements nord/sud, entre le centre et le secteur gare/Allobroges.

Ce projet constitue le premier volet d'un triptyque qui comportera prochainement le traitement du site de la Tournette et celui de l'ancien hôtel du Couttet.



jonction parc/Folly



tracé d'un futur « chemin du Couttet »





Perspective du Parc, après travaux

(photo non contractuelle)



## LE PROJET SYNTHÈSE ET CALENDRIER DES OPÉRATIONS :

Le programme de restauration du parc est divisé en deux phases.

### Phase 1 : automne 2012 et printemps 2013

- Reconfiguration de l'entrée de parc, très dégradée actuellement : suppression du muret existant entre le parc et l'allée de la Tournette et élargissement des trottoirs d'accès au site.
- Reconfiguration totale de l'aire de stationnement, actuellement surdimensionnée : sa surface sera réduite de moitié et la reconquête paysagère sera renforcée par le repositionnement du parking réduit derrière le Casino. Le nombre de places de stationnement sera, limité à 22 places pour les besoins (contractuels) du Casino.
- Création d'une ceinture arborée autour de l'aire de stationnement (hautes tiges et arbustes) pour préserver l'aspect paysager du site et pour maintenir cette couverture arborée visible du centre
- Aménagement du chemin Gabriel Loppé : revêtement, éclairage et enfouissement des réseaux.

### Phase 2 : été 2013

- Rénovation du chemin du Folly et de la liaison avec le parc (escalier remanié)
- Nouveau cheminement proposé sur l'allée de la Tournette pour développer son utilisation piétonne
- Création d'un cheminement discret (sable stabilisé sur fondation légère en grave concassée) entre l'allée de la Tournette et le chemin du Folly pour offrir un passage et une liaison à travers le parc
- Reconfiguration complète de la butte morainique et de l'ancienne aire de stationnement : les arbres en pied de butte

seront abattus pour cause de sénescence et l'ancienne plateforme de parking décompactée et engazonnée. Ce déboisement justifié par l'état dégradé des arbres et par les exigences de sécurisation d'un site ouvert au public permettra de dégager la vue et de restaurer la fonction d'observatoire du lieu. Il sera complété par la plantation de 17 000 bulbes venant animer le site remanié.

**Budget de l'opération (phases 1 et 2) :  
490 000 euros HT**